Municipalité
de Saint-Malachie

Rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe

Conformément au Code municipal du Québec, je vous présente les faits saillants relatifs aux états financiers de la Municipalité de Saint-Malachie pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018 :

- Les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2018 ont été déposés le lundi 6 mai 2019 lors de la séance ordinaire du conseil.

- Les états financiers ont été audités par la firme Lemieux Nolet, comptables professionnels agréés et la firme a émis un rapport de l'auditeur indépendant avec l'opinion suivante :

  « À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Saint-Malachie au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. »

- Le rapport de l'auditeur indépendant est signé en date du 6 mai 2019 et les états financiers sont présentés selon la forme prescrite du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

- En 2018, la Municipalité a réalisé des revenus de fonctionnement de 2 257 438 $, des dépenses de fonctionnement de 2 026 482 $ (excluant l'amortissement), des dépenses nettes de financement de 118 591 $ et des dépenses nettes d'affectation de 39 399 $, pour un excédent de 72 966 $.

- Au niveau des dépenses d'investissements, le total investi par la Municipalité en 2018 est de 397 830 $, notamment pour ce qui suit :

  - l'achat de nouvelles bandes de patinoire ;
  - l'achat d'une unité d'urgence et d'équipements pour le service incendie ;
  - l'achat de l'immeuble du 1201 Principale pour un stationnement ;
  - l'achat d'ordinateurs (bureau et bibliothèque) ;
  - la réfection d'un réducteur de pression ;
  - l'étude géodésique de la route de Saint-Damien (en vue de plans et devis de travaux de réfection) ;
  - le plan d'aménagement et l'estimation des coûts du projet de parc de plein air de La Crapaudière ;
  - la conception et la fabrication d'enseignes, un site web et diverses dépenses pour la vente des terrains de la montagne ;

- le mandat à un architecte concernant le projet d'un nouveau chalet des loisirs (phase d'esquisse) ;
- la préparation des plans et devis d'appel d'offres des travaux de mise aux normes de l'étang d'épuration du secteur de La Crapaudière ;
- l'étude de balancement hydraulique du réseau d'aqueduc du village ;
- la réfection de l'avenue Principale (versement de retenues au contrat de 2017).

- Après les opérations de l'exercice 2018, la Municipalité a compilé des excédents non affectés, affectés et réservés pour un grand total de 387 884 $, soit 157 807 $ d'excédent de fonctionnement non affecté, 131 835 $ d'excédents affectés (dont 52 180 $ pour combler les crédits nécessaires du budget 2019 et 79 655 $ réservés au réseau d'aqueduc et d'égout du Village) et de 98 242 $ de réserves financières (fonds de roulement).

- La Loi sur le traitement des élus municipaux prévoit que le rapport financier doit contenir une mention de la rémunération de le l'allocation de dépenses non imposable que chaque membre du conseil reçoit de la Municipalité.

  La rémunération annuelle pour les membres du conseil municipal, en 2018, était la suivante :

  Le maire : En rémunération, 5 292 $ de la Municipalité et 2 047 $ de la MRC de Bellechasse.

  En allocation de dépenses, 2 646 $ de la Municipalité et 819 $ de la MRC de Bellechasse.

  Les conseillères et conseillers : 1 764 $ en rémunération et 882 $ en allocation de dépenses.

- Les états financiers sont disponibles au bureau municipal et sur le site internet de la Municipalité au www.st-malachie.qc.ca et demeurons à votre disposition pour répondre à vos questions.

Denis Laflamme, maire

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MALACHIE

ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE FONCTIONNEMENT
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

REVENUS	**2018**	**2017**
Taxes	1 730 719	1 649 693
Compensations tenant lieu de taxes	24 117	21 946
Transferts	256 324	2 772 011
Services rendus	153 285	223 998
Imposition de droits	109 952	104 024
Amendes et pénalités	3 152	2 669
Intérêts	17 920	16 168
Autres revenus	30 011	15 969
	2 325 480	4 806 478
CHARGES		
Administration générale	350 388	347 969
Sécurité publique	223 672	177 224
Transport	794 975	847 784
Hygiène du milieu	311 049	315 017
Aménagement, urbanisme et développement	57 700	160 199
Loisirs et culture	142 134	152 380
Frais de financement	146 564	111 869
Amortissement des immobilisations	469 757	528 569
	2 496 239	2 641 011
Excédent(déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales	(170 759)	2 165 467
CONCILIATION À DES FINS FISCALES		
Excédent (déficit) avant conciliation	(170 759)	2 165 467
Moins : revenus d'investissement	(68 042)	(2 507 894)
	(238 801)	(342 427)
Ajouter (déduire)		
Immobilisations :		
Amortissement	469 757	528 569
Financement :		
Financement à long terme des activités de fonctionnement	36 636	
Remboursement de la dette à long terme	(155 227)	(152 180)
	(118 591)	(152 180)
Excédent (déficit) des Activités financières avant Affectations	112 365	33 962
AFFECTATIONS :		
Activités d'investissement	(55 912)	(64 064)
Excédent accumulé non affecté	5 000	
Excédent de fonctionnement affecté	46 730	146 560
Réserves financières et fonds réservés	(5 908)	(5 908)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	(29 309)	
	(39 399)	76 588
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	72 966	110 550